



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA**

Association loi 1901
Siège social : 14 bis, avenue Aristide BRIAND
39000 LONS LE SAUNIER

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2011

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 220 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 240 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 228 sur 253 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 76,43 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 3 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 4 450,67 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 3 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, résultant de la constitution pour la première fois au 31 août 2010, d'une provision pour indemnités de départ à la retraite, selon des modalités exposées dans le chapitre III de l'annexe aux comptes annuels de l'association.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 28 novembre 2011

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Aurélien Wegmuller

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

ACTIF	31.08.2011			31.08.2010	PASSIF	31.08.2011	31.08.2010
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	34 444,53	38 646,28
Terrains					Report à nouveau	609 587,12	652 455,02
Constructions					Résultat de l'association	-1 925,31	-4 370,17
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	19 030,43	18 028,46	1 001,97		Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	642 106,34	686 731,13
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts	500,00		500,00		Provisions pour charges	2 541,66	
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 530,43	18 028,46	1 501,97		TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 541,66	
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 833,57	1 833,57			Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		5 698,93
Coopératives et usagers divers	9,90		9,90	1 681,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				27,31	Fournisseurs	7 229,35	4 151,01
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 936,98		2 936,98	41 045,91	Dettes fiscales et sociales	1 838,34	1 216,71
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	520,98	
Disponibilités	664 587,48		664 587,48	668 879,35	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	14 799,66	13 836,29
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	669 367,93	1 833,57	667 534,36	711 634,07	TOTAL DETTES	24 388,33	24 902,94
TOTAL GENERAL	688 898,36	19 862,03	669 036,33	711 634,07	TOTAL GENERAL	669 036,33	711 634,07

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

COMPTE DE RESULTAT	2010/2011	2009/2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	218 242,62	234 945,12
Ventes de produits pour cessions	413 960,23	374 410,97
Prestations de service et animations	330 713,87	358 450,70
Subventions d'exploitation	312 286,94	362 632,20
Produits divers de gestion courante	272 868,34	312 084,66
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 548 072,00	1 642 523,65
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	243 811,27	237 553,80
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 134 519,64	1 226 552,74
Impôts et taxes	209,02	206,89
Salaires bruts	11 483,85	11 223,08
Charges sociales	3 977,87	3 815,62
Autres charges	154 763,04	175 993,48
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	22 394,39	15 310,93
Dotations aux provisions	373,55	
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 571 532,63	1 670 656,54
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-23 460,63	-28 132,89
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 042,94	586,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 670,26	3 015,10
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 713,20	3 601,99
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées	0,36	0,52
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,36	0,52
RESULTAT FINANCIER (II)	6 712,84	3 601,47
RESULTAT COURANT (I + II)	-16 747,79	-24 531,42
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	42 988,48	68 343,26
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 988,48	68 343,26
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	28 166,00	48 182,01
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 166,00	48 182,01
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	14 822,48	20 161,25
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-1 925,31	-4 370,17
TOTAL DES PRODUITS	1 597 773,68	1 714 468,90
TOTAL DES CHARGES	1 599 698,99	1 718 839,07

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA (39)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2011. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	669 036,33 €	711 634,07 €
Résultat de l'exercice :	-1 925,31 €	-4 370,17 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	240	253
dont coopératives et foyers agrégés :	220	228
dont coopératives et foyers non agrégés :	20	25
Nombre de coopérateurs :	20 672	20 522
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 707	2 441
soit un équivalent temps plein de	3	1 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2010/2011 est marqué notamment par une augmentation significative du nombre d'heures de bénévolat déclaré par les mandataires.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2010/2011 à 39 302 € soit environ 2,46%

du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-1 925,31	{ dont	-459,34 pour le siège départemental
		{ dont	-1 465,97 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	2 936,98	{ dont	2 860,55 pour le siège départemental
		{ dont	76,43 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans		3	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	14 799,66	{ dont	10 348,99 pour le siège départemental
		{ dont	4 450,67 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans		3	C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	664 587,48	{ dont	52 092,09 pour le siège départemental
		{ dont	612 495,39 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		2 784,07	par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	22 394,39	{ dont	181,19 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{ dont	22 213,20 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			100,97 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 597 773,68	{ dont	79 030,23 pour le siège départemental
		{ dont	1 518 743,45 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 903,38 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 599 698,99	{ dont	79 489,57 pour le siège départemental
		{ dont	1 520 209,42 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 910,04 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-6,66 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	200	201
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	100	1
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	238	202
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	6	
Participants aux séances de formation (estimation)	8	

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU JURA (39)

ACTIF	31.08.2011			31.08.2010	PASSIF	31.08.2011	31.08.2010
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	34 444,53	38 646,28
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-459,34	-2 033,64
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	19 030,43	18 028,46	1 001,97		TOTAL FONDS PROPRES	33 985,19	36 612,64
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges	2 541,66	
Autres prêts	500,00		500,00		Fonds dédiés sur subventions		
Dépôts et cautionnements							
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 530,43	18 028,46	1 501,97		TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	2 541,66	
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 833,57	1 833,57			Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		5 698,93
Coopératives et usagers divers	9,90		9,90	1 681,50	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				27,31	Fournisseurs	7 229,35	4 151,01
Autres créances	2 860,55		2 860,55	3 173,50	Dettes fiscales et sociales	1 838,34	1 216,71
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	520,98	
Disponibilités	52 092,09		52 092,09	48 503,33	Autres dettes	10 348,99	5 706,35
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 796,11	1 833,57	54 962,54	53 385,64	TOTAL DETTES	19 937,66	16 773,00
TOTAL GENERAL	76 326,54	19 862,03	56 464,51	53 385,64	TOTAL GENERAL	56 464,51	53 385,64

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU JURA (39)**

COMPTE DE RESULTAT	2010/2011	2009/2010
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	37 209,60	37 379,00
Ventes de produits pour cessions	10 844,90	11 893,14
Prestations de service et animations	13 544,37	6 990,64
Subventions d'exploitation	5 775,00	4 460,76
Produits divers de gestion courante	2 077,94	18,00
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	69 451,81	60 741,54
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	4 881,52	4 775,17
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	57 303,61	47 662,88
Impôts et taxes	209,02	206,89
Salaires bruts	11 483,85	11 223,08
Charges sociales	3 977,87	3 815,62
Autres charges	414,50	2 614,10
Dotations aux amortissements	181,19	136,47
Dotations aux provisions	373,55	
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	78 825,11	70 434,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-9 373,30	-9 692,67
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	1 042,94	586,89
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placemen	5 521,57	1 763,46
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 564,51	2 350,35
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées	0,36	0,52
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placemen		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,36	0,52
RESULTAT FINANCIER (II)	6 564,15	2 349,83
RESULTAT COURANT (I + II)	-2 809,15	-7 342,84
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	3 013,91	6 739,53
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 013,91	6 739,53
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	664,10	1 430,33
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	664,10	1 430,33
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 349,81	5 309,20
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-459,34	-2 033,64

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2011, dont le total est de 56 464.51 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 459.34 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

CHANGEMENTS DE METHODES

Un changement de méthode comptable est intervenu au cours de l'exercice : conformément au traitement préférentiel préconisé par le règlement CNC n°2003-R.01 sur les passifs, les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision dans les comptes annuels pour la première fois à la clôture.

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	8 701,02			8 701,02
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	9 146,25	1 183,15		10 329,41
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	17 847,27	1 183,15		19 030,43

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

- ordinateur portable pour 599 €
- vidéo-projecteur pour 584 €

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	8 701,02			8 701,02
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	9 146,25	181,19		9 327,44
Mobilier de bureau	20%				
	Total	17 847,27	181,19		18 028,46

2. Immobilisations financières

Prêt au personnel	500.00
	<u>0.00</u>
	500.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Divers fournitures et consommables	1833.57
	<u>0.00</u>
	1833.57

4. Avances et acomptes versés

0.00
<u>0.00</u>
0.00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	9,90		9,90
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	9,90		9,90

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	0.00
	<u>0.00</u>
	0.00

7. Autres créances

Subventions à recevoir	500.00
Produits à recevoir	2027.22
Assurance	87.33
Divers	<u>246.00</u>
	2860.55

8. Valeurs Mobilières de Placement

0.00
<u>0.00</u>
0.00

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 5 521.57 €

9. Disponibilités

Banque	9 402.27
CCP	80.92
Caisse	17.01
Livret A	36399.95
Intérêts acquis non échus	<u>6191.94</u>
	52 092.09

10. Charges constatées d'avances

0.00
0.00
0.00

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode (*)	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds associatif	38 646,28	-2 168,11	-2 033,64		34 444,53
Résultat de l'exercice	-459,34				-459,34
TOTAL	38 186,94	-2 168,11	-2 033,64		33 985,19

(*) Impact du changement de méthode sur la provision pour indemnité de départ à la retraite (Cf. notes (1) et (2) des Provisions)

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	2 168,11	373,55		2 541,66
Provisions pour charges	2 168,11	373,55		2 541,66
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	2 168,11	373,55		2 541,66

Dotations / reprises d'exploitation 373,55

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 373,55

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de

5. Avances et acomptes reçus

0.00
0.00

6. Fournisseurs

Fournisseurs 3028.62
Fournisseurs immo 584.16
Fournisseurs, factures non parvenues 3616.57
7229.35

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunération due	696.68
Urssaf	742.58
Retraite complémentaire	227.47
Autres	<u>172.01</u>
	1838.74

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	520.98
AD OCCE de l'Ain	<u>0.00</u>
	520.98

9. Autres dettes

Forum	9411.99
Divers	<u>937.00</u>
	10348.99

10. Produits constatés d'avances

xxxxxx	0.00
xxxxxx	<u>0.00</u>
	0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	20 672	20 522
Cotisation nationale par coopérateur	0,85 €	0,83 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,95 €	0,97 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	37 209,60	36 939,60
Cotisations versées à la Fédération	17 571,20	17 033,26
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	17 571,20	17 033,26

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministère		
Subventions conseil général	1000.00	1000.00
Subventions communes	1900.00	100.00
Autres subventions	2875.00	3360.76
Total	5775.00	4460.76
Dont versées aux coopératives	4775.00	100.00

3. Produits exceptionnels

Dons	988.18
Fermeture de coops	190.87
Produits sur exo antérieur	1319.00
Divers	<u>515.86</u>
	3 013.91

4. Charges exceptionnelles

Charges sur exo antérieur	141.26
Divers	<u>522.84</u>
	664.10

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 2640.04 € Echéance du contrat : 09/13)	<u>5 512.38</u>
	5 512.38

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 60 heures.

4. Parties liées

Conformément au règlement n°2010-02 de l'ANC, il est indiqué qu'aucune transaction présentant une importance significative et qui ne serait pas conclue à des conditions courantes n'est à signaler.

5. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 500 heures de travail valorisées à 13 750 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

6. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

7. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 17/05/2000). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	225	233
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	633 675.45	609 291.81
Montant des intérêts perçus (avant frais)	5 521.57	1 763.46
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	5 521.57	1763.46
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%